

■ **Dalcalor S.A.**, à Le Mont-sur-Lausanne, commerce, fabrication, installation et entretien d'équipements de chauffage, ventilation, traitement de l'air et réfrigération, etc. (FOSC du 01.05.1997, p. 2943). Statuts modifiés le 24 juin 2002. Siège transféré à Ecublens (VD), chemin des Champs-Courbes 21. Capital-actions porté de CHF 50'000 à CHF 125'000 par l'émission de 75 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 125'000, divisé en 125 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Gross André et Dal Magro Michèle ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. Dal Magro Dario, qui n'est plus président ni directeur, est nommé vice-président et signe désormais collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Eberhard Markus, de Kloten, à Prangins, président, et Nyffenegger Beat, de Wyssachen, à Arzier, secrétaire.
Journal no 6713 du 10.07.2002
(00562044 / CH-550.0.079.412-2)